



Le Guide

DE LA VALORISATION
DE LA RECHERCHE

2010-2011

ACTUALITÉS



6 ■ LA R&D DES ENTREPRISES EN PLEINE MUTATION
Premier constat de l'enquête PricewaterhouseCoopers sur « l'innovation et la performance de la R&D » : l'innovation dans l'entreprise connaît une véritable transformation. La R&D est désormais au cœur de l'organisation. Des défis majeurs attendent les dirigeants.



8 ■ INNOVATION : C'EST LE MARCHÉ QUI DÉCIDE !
L'argent est important, mais il ne fait pas tout... C'est le sens du message de François Drouin, PDG d'Oséo, bras armé de l'État en matière de soutien de l'innovation créé en 2005 à partir de la fusion de l'Anvar et de la Banque de développement des PME (BDPME). Paroles.



10 ■ MAÏRE GEOGHEGAN-QUINN, COMMISSAIRE EN CHARGE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
José Manuel Barroso, Président de la CE, qui a nommé les commissaires l'automne dernier, a mis à la barre de la Recherche et de l'Innovation une femme : Maire Geoghegan-Quinn. Voici les principales positions de cette Irlandaise aguerrie à la politique.



11 ■ VALÉRIE PÉCRESSE : « LA FRANCE FAIT LE PARI DE LA RECHERCHE »
Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, explique dans l'entretien qu'elle a accordé à la rédaction l'importance de la valorisation des découvertes académiques. Elle met en avant ce qui a été réalisé et souligne ce qui reste à améliorer.



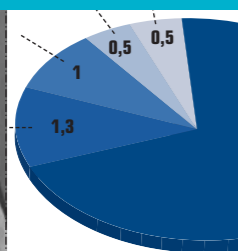
12 ■ L'ANR ARBITRE LA RECHERCHE FRANÇAISE
Dans son discours du 5 mai 2010, Valérie Pécresse a déclaré que l'ANR sera le principal opérateur du Grand emprunt. Plusieurs milliards supplémentaires lui seront confiés. Retour sur le travail d'une jeune institution dirigée par Jacqueline Lecourtier, la directrice générale.

DE GAUCHE À DROITE : ©PWC / ©DR / ©CE / ©MICHELINE PELLETIER / ©DR

GUIDE DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE S O M M A I R E 2010 - 2011



14 ■ JACQUES FONTANILLE « LES RELATIONS ENTRE UNIVERSITÉS ET ORGANISMES DE RECHERCHE APAISÉES »
Les universités sont à un tournant stratégique de leur histoire : autonomie, financements durables, regroupement en pôle, valorisation de la recherche, internationalisation...



16 ■ LE CNRS FACE À LA MONTÉE EN PUISSANCE DES UNIVERSITÉS
Le CNRS et quelques organismes, comme l'Inserm ou l'Inria, dominaient la recherche. Depuis peu, cette domination change de camp. Ce sont les universités, autrefois parents pauvres de la recherche, qui auront les budgets les plus élevés.



18 ■ ALAIN FUCHS « L'OBJECTIF, C'EST L'EXCELLENCE »
Alain Fuchs est le nouveau président du CNRS. Professeur des universités, c'est un ancien directeur de recherche au CNRS. Quelques jours après sa nomination, il a accordé un entretien à « Innovation & Industrie ». Il donne ici son point de vue sur sa mission.



20 ■ ALAIN DUPREY « NIVELER PAR LE HAUT LES BONNES PRATIQUES DE RECHERCHE »
Alain Duprey, directeur général de l'Association des instituts Carnot, fait le bilan de ce jeune établissement : le volume des contrats directs de recherche partenariale a augmenté de 7,3 % entre 2007 et 2008. Objectif : élever ce niveau.



22 ■ CELLULES DE VALORISATION L'UNION FAIT LA FORCE
Le mouvement de mutualisation des moyens de différentes cellules de valorisation est réel depuis plusieurs années. Les PRES, nés du regroupement de plusieurs universités, poussent aussi dans ce sens. Entretien avec Philippe Gorry, président de leur association.

DE GAUCHE À DROITE : ©UNIVERSITÉ DE LIMOGES / ©DR / ©CNRS / ©GAELLE SCHLACHTER / ©FOTOLIA

©FOTOLIA - ©STOCK PHOTO

24 ■ LES TOPS MANAGERS DE LA VALORISATION

RÉPERTOIRE DE QUARANTE-DEUX MANAGERS, HOMMES ET FEMMES, DU SECTEUR PUBLIC.

116 ■ LES INSCRITS DU NET

LA RUBRIQUE « LES INSCRITS DU NET » REPREND ICI LES INFORMATIONS RÉCENTES DÉPOSÉES PAR LES LABORATOIRES AU COURS DES MOIS PRÉCÉDENTS. ELLE VA PLUS LOIN EN PRÉCISANT LEURS DISCIPLINES DE RECHERCHE ET LEURS MARCHÉS VISÉS.

134 ■ LES LABORATOIRES DE RECHERCHE

QUI FAIT QUOI PAR DISCIPLINE ET TECHNOLOGIE.

200 ■ INDEX

34 ■ LES PROFESSIONNELS DE LA VALORISATION

RECENSÉS ICI PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAR TYPE D'ORGANISME.



54 ■ ÎLE-DE-FRANCE
UNE RÉGION CAPITALE

66 ■ GRAND CENTRE
LA COSMÉTIQUE : UN ATOUT CENTRAL

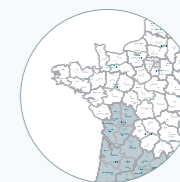
72 ■ GRAND EST
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES CÔTOIENT L'AGRO-INDUSTRIE

82 ■ GRAND NORD
UNE RÉGION ASSEZ DIVERSIFIÉE MALGRÉ SA TAILLE

88 ■ GRAND OUEST
UN PIED DANS LA MODERNITÉ, UN AUTRE DANS LA TRADITION

100 ■ GRAND SUD-EST
UNE RÉGION QUI PÈSE DANS L'INNOVATION

108 ■ GRAND SUD-OUEST
UNE RÉGION MARQUÉE PAR L'AÉRONAUTIQUE ET LA SANTÉ



LA R&D DES ENTREPRISES EN PLEINE MUTATION

□ **Premier constat de l'enquête PricewaterhouseCoopers sur « l'innovation et la performance de la R&D » : l'innovation dans l'entreprise connaît une véritable transformation¹. La R&D, désormais au cœur de l'organisation et des dispositifs pour profiter de la reprise économique est en pleine rationalisation. Pour accroître son efficacité opérationnelle, la R&D a revu son mode de fonctionnement, ses processus de sélection de projet et s'est rapprochée d'autres départements (marketing, vente et stratégie). Des défis majeurs attendent les dirigeants et responsables R&D. Le rapport souligne en effet la nécessité de structurer les stratégies d'Open Innovation, qui ont tendance à se systématiser dans les entreprises. Les questions des indicateurs de performance et de l'ouverture en matière de ressources humaines seront également essentielles et passeront par des changements culturels importants.**

TEXTE : JEAN-CHRISTOPHE SAUNIÈRE, ASSOCIÉ, PRICEWATERHOUSECOOPERS.

PHOTO & GRAPHIQUES : PwC.



JEAN-CHRISTOPHE SAUNIÈRE
ASSOCIÉ, PRICEWATERHOUSECOOPERS

□ Les dirigeants sont convaincus que l'innovation sera un facteur clé de la capacité de l'entreprise à rebondir après la crise. Si les budgets R&D n'ont pas diminué, + 8,1 % au niveau européen en 2009 (cf. centre de recherche de la Commission européenne), la crise a conduit les fonctions R&D à reconsidérer leur processus d'innovation particulièrement en matière de sélection de projets. Les départements R&D sont contraints à intégrer plus fortement l'efficacité opérationnelle au cœur de leur approche. Ceci les conduit à optimiser leur portefeuille de projets et à adopter des organisations qui favorisent la réactivité et l'agilité face aux incertitudes des marchés.

■ LA R&D S'OUVRE À SON ÉCOSYSTÈME AU SEIN DE L'ENTREPRISE

La rationalisation se traduit par une réorientation des efforts dans le domaine de l'innovation incrémentale (amélioration

linéaire des produits ou services) et de l'innovation de productivité. Les deux tiers des responsables interrogés dans le cadre de l'enquête estiment que leurs investissements répondent à un objectif d'optimisation de leurs produits existants. La quasi totalité des acteurs souhaite développer en priorité des produits pour leur base client ou leur marché existant.

Par ailleurs, la R&D s'ouvre à son écosystème au sein de l'entreprise et confirme sa collaboration avec des partenaires externes. En interne, la R&D se rapproche des fonctions proches du marché (marketing, vente et stratégie). Cette nouvelle place de la R&D au sein de l'entreprise est néanmoins freinée par la difficulté à mutualiser les ressources, la complexité des processus de décision ou encore des enjeux de capitalisation et de partage des connaissances.

Vis-à-vis de l'extérieur, tous les acteurs interrogés s'accordent à reconnaître le développement des stratégies d' "open innova-

tion". Les entretiens menés par PricewaterhouseCoopers révèlent néanmoins des difficultés à la mise en œuvre de ces stratégies. Pour plus de la moitié des sociétés, la gestion de la propriété intellectuelle porte le risque le plus critique. La sécurité des données, les difficultés culturelles et les enjeux de gouvernance sont également cités. La mise en place d'une stratégie d' "open innovation" doit avant tout reposer sur des objectifs stratégiques clairs, un modèle de gouvernance cohérent et une gestion efficace de la propriété intellectuelle.

Le développement des outils collaboratifs permettra de répondre en partie à ces enjeux d'organisation. Les responsables R&D identifient à ce titre deux leviers, qui devraient être particulièrement impactants dans les années à venir : l'émergence de communautés de recherche, internes ou élargies ainsi que le développement de mode de collaboration interactive.

■ RESSOURCES HUMAINES

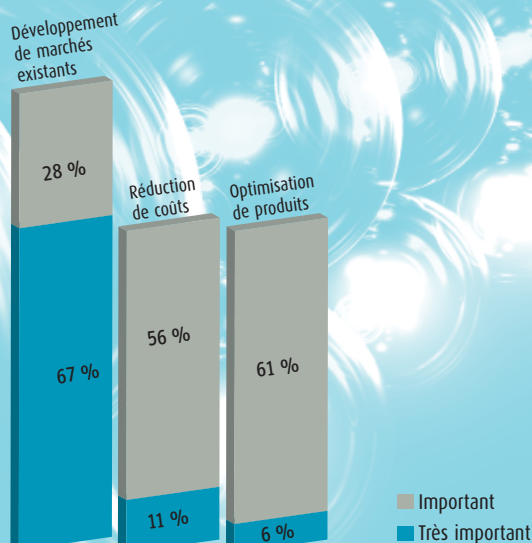
ET INDICATEURS DE PERFORMANCE : DEUX ENJEUX MAJEURS DES RESPONSABLES R&D

Le premier enjeu des responsables R&D réside dans la gestion et la fidélisation de ses talents.

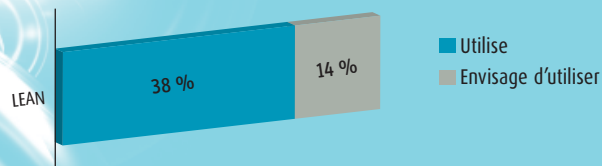
Pour plus de la moitié des entreprises interrogées, les équipes R&D sont recrutées au sein de leur secteur d'activité. Elles ont traditionnellement une logique « sédentaire » avec une faible mobilité vers les autres fonctions ou au sein du secteur dans lequel elles évoluent. La diversification des talents est citée par les acteurs comme un enjeu clé d'une meilleure efficacité. Les entreprises ont mis en place des démarches pour favoriser la mobilité des collaborateurs en interne, à l'international ou par le biais de logiques de collaboration avec leur environnement. Mais ces efforts sont encore trop faibles compte tenu de l'importance de cet enjeu. L'ouverture à de nouveaux profils est encore trop peu pratiquée.

Le deuxième enjeu des dirigeants R&D est celui des indicateurs de performance. Selon l'enquête de PwC, le revenu issu des nouveaux produits est l'indicateur le plus fréquemment utilisé par l'ensemble des entreprises. Néanmoins cet indicateur est un outil d'appréciation de la performance passée. Il se prête mieux à des industries à cycle long et n'est pas adapté à un pilotage dynamique de la R&D. Le time-to-market, la satisfaction client, le pilotage par le retour sur investissement ou le nombre de brevets déposés sont également couramment utilisés mais ne permettent pas d'apprécier et de piloter de manière réactive les leviers de création de valeur de la R&D.

À QUELS OBJECTIFS STRATÉGIQUES RÉPONDENT, AUJOURD'HUI, VOS INVESTISSEMENTS DE R&D ?



UTILISEZ-VOUS UNE APPROCHE TYPE LEAN POUR OPTIMISER VOS PROCESSUS ET PILOTER LA QUALITÉ DE LA PERFORMANCE R&D ?



La R&D doit se redéfinir comme un centre de profit. Plusieurs pistes sont à explorer pour identifier la valeur de la contribution de la R&D à l'entreprise par exemple la valorisation des brevets dans le produit fini, le nombre de brevets exploités par rapport au nombre de brevets déposés ou encore l'apport en valeur des partenariats. Cela nécessitera un changement culturel important, mais indispensable pour mesurer la performance de la fonction au sein de l'entreprise. La R&D a déjà entamé sa mutation. L'enjeu est aujourd'hui d'intensifier son intégration au sein même de l'entreprise pour jouer à plein un rôle moteur dans la sortie de crise. ■

1. Méthodologie : ce rapport a été élaboré sur la base d'une trentaine d'entretiens qualitatifs avec des responsables et dirigeants R&D fin 2009. Ces entretiens ont été complétés par des analyses d'experts de PricewaterhouseCoopers.

INNOVATION C'EST LE MARCHÉ QUI DÉCIDE !

▣ L'argent est important, mais il ne fait pas tout... C'est le sens du message de François Drouin, PDG d'Oséo, bras armé de l'État en matière de soutien de l'innovation créé en 2005 à partir de la fusion de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar) et de la Banque de développement des PME (BDPME). Paroles.

TEXTE : FRANÇOIS DROUIN, PDG D'OSÉO. PHOTO : DR.

▣ L'excellence scientifique française ne fait plus débat : nos chercheurs sont unanimement salués pour leur savoir-faire. Mais l'exploitation économique des connaissances issues de la recherche, en revanche, est loin d'être optimale... Comment expliquer cette « schizophrénie » du système français ? La faute est en partie imputable au modèle de financement de la R&D&I adopté par notre pays. La recherche bénéficie d'un soutien important des pouvoirs publics. Tant mieux ! Nul ne remet en cause la nécessité de posséder un appareil de chercheurs à la pointe pour rester compétitifs. Oui, mais... La prouesse scientifique n'est pas une fin en soi. L'argent de l'État doit rester source de richesse, de croissance et d'emplois. Et la recherche ne devient moteur de croissance que si l'idée rencontre son marché. C'est tout l'enjeu de l'innovation !

■ MIXER "TECHNOLOGY PUSH" ET "MARKET PULL"

En France, notre modèle de valorisation de la recherche repose sur une démarche "technology push" : les chercheurs travaillent à partir de financements publics alloués selon des logiques sectorielles, sans aucune garantie de commercialisa-

tion à la clé. L'expérience prouve que les modèles les plus performants à l'étranger adoptent une démarche inverse de la nôtre. Ils favorisent la méthode dite du "market pull" : ce sont les entrepreneurs qui sélectionnent les idées les plus porteuses produites par la recherche pour les porter sur le marché.

Les financements publics dédiés à l'innovation doivent prioritairement servir deux objectifs distincts mais complémentaires : la stimulation des efforts de R&D au sein des entreprises innovantes - efforts aboutissant directement à une commercialisation, selon la logique de toute entreprise -, et l'incitation à une plus grande collaboration des sphères publique et privée, permettant une optimisation de l'effet de levier engendré par les financements de l'Etat.

■ ENTRETENIR UN TERREAU PORTEUR D'AVENIR

Certes, les pouvoirs publics ont déjà fait beaucoup en ce sens. Il faut soutenir l'innovation au sens large du terme, c'est-à-dire aussi bien la création de produits et procédés innovants que leur diffusion dans le tissu économique. [...] Il est nécessaire d'appréhender l'innovation comme un moteur de croissance sans égal, mais aussi comme un processus complexe nécessitant l'intervention de



FRANÇOIS DROUIN
PDG D'OSÉO

toute une chaîne d'acteurs socioéconomiques dans un contexte globalisé.

De nombreuses initiatives gouvernementales vont en ce sens, complétant de manière opportune l'action d'Oséo : crédit d'impôt recherche, loi Tépà-ISF, création du statut d'« entreprise innovante » permettant l'accès aux FCPI... C'est bien, mais il faut pousser cette logique encore plus loin. C'est l'objet de l'emprunt national pour les investissements porteurs d'avenir. Les PME vont y trouver un soutien pour tirer notre pays sur le chemin de la croissance. Ce sont elles qui nous permettront de sortir de la crise par le haut. Donnons-leur les moyens de faire de la France le grand pays d'entrepreneurs et d'innovation dont nous rêvons tous ! ■

MÂIRE GEOGHEGAN-QUINN LA COMMISSAIRE EUROPÉENNE "TCHATEUSE"

□ José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, qui a nommé les commissaires l'automne dernier, a mis à la barre de la Recherche et de l'Innovation une femme : Maire Geoghegan-Quinn. Voici les principales positions de cette Irlandaise, mère de famille aguerrie à la politique.

TEXTE : ÉRIC ROUBERT. PHOTO : CE.

Plus de 600 internautes ont visionné cette discussion en ligne d'une heure, dont l'objectif était d'encourager le débat avec la commissaire sur le concept de l'Union de l'innovation, la position de l'Europe d'ici 2020 et les mesures à prendre pour y parvenir. Avant de commencer à répondre aux questions, la commissaire a brièvement annoncé sa vision pour la stratégie de la recherche et de l'innovation. « *Nous devons transformer l'Europe en une économie de l'innovation dynamique* », a-t-elle souligné. Ceci signifie gérer au mieux les obstacles, développer un brevet européen, coordonner le financement de la recherche nationale et adopter des mesures sur la mobilité des chercheurs et des infrastructures de recherche. Les commentaires des internautes en ligne ont été diffusés en flux, et au cours du débat, Mme Geoghegan-Quinn répondait à des questions touchant à tout un éventail de sujets. La stratégie de recherche et d'innovation fait partir de la stratégie Europe 2020, qui explique comment l'Europe prévoit de sortir de la crise économique comme une « *économie intelligente, durable et inclusive* ». Un grand nombre de participants ont interrogé la commissaire quant aux raisons pour lesquelles les Européens devraient croire en la stratégie 2020. « *En quoi la stratégie Europe 2020 diffère-t-elle de l'agenda de Lisbonne ?* » s'enquérissait un participant



espagnol. « *Cela veut-il dire que l'Europe s'y tiendra plus sérieusement maintenant ?* », ce à quoi la commissaire a répondu par l'affirmative. Cette fois-ci, la recherche et l'innovation sont au centre de cette politique, expliquait-elle. Elle décrivait la stratégie 2020 comme une réponse complète qui avait été pensée avec soin, et ajoutait qu'elle bénéficiait déjà du soutien du Parlement et du Conseil européen. « *Vous constaterez une réponse différente à cette stratégie par rapport à celle concernant la stratégie de Lisbonne* », commentait-elle. Un autre participant se demandait si, en plaçant tant d'intérêt sur l'innovation, la Commission ne risquait pas de perdre de vue la recherche en général. La

commissaire a répondu par la négative, faisant remarquer que « l'innovation ne se conçoit pas sans une recherche fondamentale comme point de départ ». Elle ajoutait que les performances de l'Europe dans le domaine de la recherche fondamentale sont satisfaisantes, et louait le travail du Conseil européen de la recherche (CER). « *J'aimerais développer davantage ce point. La recherche fondamentale est essentielle selon moi.* » Le problème, d'après la commissaire, est d'établir le lien entre la recherche et l'innovation. « *Nous devons découvrir la raison pour laquelle les bonnes idées de la recherche fondamentale n'arrivent pas jusque sur le marché* », expliquait-elle. ■

VALÉRIE PÉCRESSE « LA FRANCE FAIT LE PARI DE LA RECHERCHE ET DE L'INTELLIGENCE »

▣ Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, explique dans l'entretien qu'elle a accordé à la rédaction l'importance pour le pays de la valorisation des découvertes académiques. Elle met en avant ce qui a été réalisé et souligne ce qui reste à améliorer.

PROPOS RECUEILLIS PAR DJAMEL KHAMÈS. PHOTO : MICHELINE PELLETIER

INNOVATION & INDUSTRIE :

■ **LE POINT FAIBLE DE LA FRANCE, C'EST LA TRANSFORMATION DE DÉCOUVERTES ACADÉMIQUES EN SUCCÈS INDUSTRIELS.**

QUELS SONT LES RÉSULTATS DE VOTRE MINISTÈRE SUR CE POINT ?

Je le mesure tous les jours, dans un monde d'innovation de plus en plus ouvert, les entreprises comme les laboratoires publics ne conçoivent plus de fonctionner en vase clos. Et pourtant, combien de projets ne voient pas le jour à cause de lourdeurs administratives, ou par manque de lisibilité de notre recherche publique ! J'ai donc focalisé mon action sur la simplification, et après deux ans et demi de réformes, nos efforts commencent à porter leurs fruits. Nous avons organisé la recherche publique autour d'alliances thématiques au niveau national, nous avons encouragé les regroupements d'établissements d'enseignement supérieur sur un même site universitaire, et nous avons mis en place un mandat unique de gestion de la propriété industrielle dans les unités mixtes de recherche. Nous avons également su être incitatifs en doublant le crédit impôt-recherche. C'est d'ailleurs parce qu'ils ont compris nos engagements que, par exemple, les industriels de la santé se sont engagés à doubler le niveau de leur recherche partenariale en trois ans à l'occasion du conseil stratégique des industries

de santé, ou que Renault s'est allié au CEA dans le domaine des batteries électriques.

■ **PARMI LES FACTEURS BLOQUANTS EN MATIÈRE DE VALORISATION, IL Y A LES ASPECTS CULTURELS. COMMENT AGIR SUR CE POINT ?**

Qu'on le veuille ou non, le lien entre la recherche fondamentale et la recherche industrielle n'a rien de naturel : réaliser une découverte majeure et mettre sur le marché une innovation ne relèvent pas des mêmes horizons de temps. Pour établir un pont entre ces deux logiques, le recours à des structures d'accompagnement du transfert de technologie est indispensable.

Or, la recherche académique française est en retard dans ce domaine. Au sein d'un même site universitaire, les « services de valorisation » sont trop nombreux et ne disposent pas de ressources suffisantes pour financer la réalisation de « preuves de concept », étape indispensable avant de pouvoir valoriser une invention. C'est pourquoi je me réjouis qu'Alain Juppé et Michel Rocard aient retenu, dans le cadre de la commission du Grand emprunt, ma proposition de créer un fonds national de valorisation des projets innovants, doté de 1 milliard d'euros, qui contribuera à la fois à combler le déficit d'investissement dans la phase de maturation des projets et à professionnaliser les dispositifs d'accom-



panement du transfert de technologie. La France fait le pari de la recherche et de l'intelligence.

■ **QUE RESTE-T-IL À FAIRE POUR QUE LA VALORISATION SOIT AUSSI EFFICACE QUE DANS D'AUTRES PAYS ?**

L'expérience le montre : le levier le plus efficace pour encourager la valorisation des résultats de la recherche et le transfert de technologie, c'est encore de regrouper sur un même site les laboratoires publics et les entreprises travaillant sur une même thématique. La « success story » du pôle Minatech, à Grenoble, en est le meilleur exemple.

La commission du Grand emprunt a parfaitement saisi cet enjeu, et propose de soutenir la création de campus de l'innovation technologique qui devront viser le peloton de tête mondial dans un domaine scientifique ou technologique. Quel meilleur exemple d'un investissement d'avenir ? ■

L'ANR ARBITRE LA RECHERCHE FRANÇAISE

□ L'Agence nationale de la recherche a fêté au Collège de France son cinquième anniversaire, le 5 mai dernier. Ce fut l'occasion pour le président, Jacques Stern, de transmettre le relais à sa remplaçante, Éva Pebay-Peroula. Dans son discours introductif, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a déclaré que l'ANR sera le principal opérateur du Grand emprunt. Quinze milliards supplémentaires lui seront donc confiés. Retour sur le travail d'une jeune institution qui a impulsé une nouvelle dynamique à la recherche scientifique française, avec pour guide Jacqueline Lecourtier, la directrice générale.

TEXTE : DJAMEL KHAMÈS. PHOTO : DR.



JACQUELINE LECOURTIER
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ANR

□ « L'ANR a été créée pour permettre l'éclosion de nouvelles idées scientifiques et technologiques en les focalisant sur les priorités nationales, dictées par le Grenelle de l'environnement et la SNRI¹, pour favoriser le rapprochement des recherches publique et privée et développer la recherche transnationale », rappelle Jacqueline Lecourtier. L'accent a été mis sur la biodiversité, les biotechnologies, les nanotechnologies, les technologies de l'information, l'énergie et la santé.

Malgré les craintes du collectif Sauvons la recherche, les programmes financés par l'ANR n'ont pas siphonné le financement des autres projets. En effet, les 800 millions d'euros, peu ou prou, injectés chaque année par l'ANR dans les programmes sélectionnés complètent utilement les budgets, restés stables, des laboratoires universitaires, du CNRS ou d'autres établissements de recherche. Au total, l'ANR a distribué 3 milliards d'euros depuis sa création.

Six mille projets sont soumis à l'ANR tous les ans, mais seulement 1 200 à 1 300 sont sélectionnés. En 2005, 30 % des financements étaient réservés aux projets blancs, envoyés à

l'initiative de chercheurs ne répondant pas aux appels d'offres de l'Agence. En 2010, ce taux est passé à 50 %, avec l'ambition de favoriser la créativité des chercheurs.

Autre indicateur parlant : les subventions attribuées aux laboratoires de sociétés privées atteignent 100 à 120 millions d'euros, répartis entre les grands groupes et les PME. Jacqueline Lecourtier rappelle qu'« entre 2008 et 2009, malgré la baisse des taux de subvention et l'augmentation des programmes non thématiques à 35 %, l'investissement des entreprises dans des projets de R&D soumis à l'ANR a augmenté de 48 % pour la catégorie des PME, et de 16 % pour les autres entreprises ».

■ COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES LAURÉATS ?

« Notre modèle de fonctionnement a été calqué sur celui de la National Science Foundation des États-Unis », souligne Jacqueline Lecourtier. Aujourd'hui, cent quarante salariés travaillent à l'Agence. Ils seront deux cents à la fin de 2011. Un an plus tard, l'ANR pourra donc rapatrier la gestion qu'elle

LES CHIFFRES CLÉS 2009

- **830 M €**
budget global
- **6 036** projets soumis
- **1 334** financés
- **Taux de sélection : 23 %**

Aide moyenne
par projet ouvert :

390 000 € /

et partenarial

770 000 €

- Le coût fixe des laboratoires pris en charge par l'ANR passera à 20 % en 2011, contre 11 % aujourd'hui

- **26 %** des projets financés impliquent au moins une entreprise

- **13 000** expertises/an

- **1 455** membres

de comités d'évaluation

- **460** membres

de comités de pilotage

- **201** membres de comités

scientifiques sectoriels

→ **Les comités scientifiques sectoriels / Les budgets attribués en 2009 :**

- Biologie-santé :

114,8 M €

- Écosystèmes et développement durable :

55,7 M €

- Énergie durable et environnement :

86,4 M €

- Sciences et technologies de l'information

et de la communication :

125,5 M €

- Ingénierie, procédés et

sécurité : **44,4 M €**

- Sciences humaines

et sociales : **7,6 M €**

- Non thématique : **215,8 M €**

L'ANR

En charge de la sélection des pôles universitaires d'excellence

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'a annoncé le 5 mai : l'ANR aura en charge les 15 milliards d'euros du Grand emprunt (sur les 22 consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche) destinés aux dix pôles universitaires d'excellence.

L'ANR a été conjointement choisie par le ministère de la Recherche et Matignon pour sa transparence et l'équité de sa démarche durant les cinq dernières années (lire ci-contre).

délègue aujourd'hui aux organismes, tels le CNRS ou l'Inria. La plupart de ces salariés sont des chargés de mission, tous dotés d'une solide formation. Ils sont épaulés par des scientifiques responsables qui accordent un temps partiel à l'ANR tout en continuant à œuvrer dans leur laboratoire.

L'ANR dispose d'un conseil scientifique qui veille sur la qualité de la programmation. Un étage plus bas agissent huit comités scientifiques sectoriels, chacun étant en charge d'un grand domaine. Chaque comité est constitué d'environ vingt-cinq personnes, issues du monde de la recherche française et étrangère (35 % d'entre eux), d'industriels, de représentants des Alliances scientifiques... Ils font des propositions en vue de préparer les cinquante appels d'offres lancés chaque année. « *Leur poids est très important* », ajoute Jacqueline Lecourtier.

La procédure de sélection des projets lauréats se déroule selon un cadre strict. Pour garantir l'intégrité de cette procédure, la directrice générale l'a fait certifier ISO 9001 par l'Afnor.

« *Nous nous calquons sur les processus utilisés par les plus grandes agences du monde* », tient à préciser Jacqueline Lecourtier.

Le dépouillement des réponses aux appels à projets est entrepris par des acteurs, tous signataires d'une charte de déontologie qui engage leur équité. Le rapporteur en charge d'un dossier nomme deux experts extérieurs pour valider le choix de son groupe, choix qui peut être ensuite contredit par un lecteur le jour de la sélection officielle. C'est sur la base de tous ces éléments que le Comité prend la décision de classer chaque projet en A, B ou C. La première lettre correspond à un quasi-oui, la deuxième induit une vérification et peut imposer un ajustement du projet avant acceptation, et la lettre C signifie le rejet.

L'ACTION INTERNATIONALE PASSE PAR DES COOPÉRATIONS

L'Agence nationale de la recherche a attaqué l'international en 2005, un an après sa création. À cette occasion, Jacqueline Lecourtier découvre que « *le niveau de la recherche française est très bon* ». L'intérêt d'une telle démarche est double : l'addition des compétences et des moyens accélère le rythme des découvertes et permet l'octroi de subventions européennes, voire internationales. Des accords bilatéraux ont ainsi été signés avec les agences sœurs allemande, britannique, finlandaise, chinoise, canadienne, nord-américaine, japonaise... Le premier appel à projet franco-allemand en 2007 sur les sciences humaines et sociales a suscité cent réponses, un record.

Cinq après la création de l'ANR, les premières publications sur les résultats des travaux subventionnés par l'Agence commencent à émerger. Mais les véritables fruits – on nous le promet – seront cueillis d'ici à deux ans. ■

1. La stratégie nationale de la recherche et de l'innovation.



ÎLE-DE-FRANCE

UNE RÉGION CAPITALE

On dénombre plus de 33 640 emplois de chercheurs dans les établissements d'enseignement supérieur et autres organismes publics de l'Île-de-France. Si l'on ajoute les effectifs de la recherche privée, plus de 49 250 personnes, on obtient près 83 000 chercheurs au total, soit la plus forte concentration régionale de l'Hexagone. L'Île-de-France accueille aussi quasiment tous les secteurs d'activité - nucléaire, biotechnologie, agronomie, optique, nanotechnologie, sciences humaines...

On y trouve aussi certains fleurons de la R&D française publique, réunis sur des pôles d'excellence, comme le plateau de Saclay ou le Genopole d'Evry. Les constructeurs automobiles et leurs sous-traitants y localisent aussi l'essentiel de leur recherche, ce qui fait de l'Île-de-France l'une des trois plus grandes concentrations mondiales de matière grise travaillant sur l'automobile.

La dépense intérieure de R&D des entreprises dans les secteurs de moyenne-haute intensité technologie est pour 2006 - derniers chiffres connus et malheureusement partiels - de 8,140 milliards d'euros.





✕ APPUIS TECHNOLOGIQUES

■ CRCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Tél. : 01 55 37 67 67
Fax : 01 55 37 67 68
7, rue Beaujon
75008 PARIS

■ DRRT ÎLE-DE-FRANCE

www.drirt-ile-de-france.fr
Tél. : 01 44 59 47 29
Fax : 01 44 59 47 73
10, rue Crillon
75194 PARIS CEDEX 04

■ ÎLE-DE-FRANCE TECHNOLOGIE

Tél. : 01 44 61 72 30
3, rue de Brissac
75004 PARIS

✕ CELLULE DE VALORISATION

■ ARMINES

www.armines.net
Tél. : 01 40 51 90 50
60, bd Saint-Michel
75272 PARIS

■ CENTRALE RECHERCHE S.A.

www.crsa.ecp.fr
Tél. : 01 41 13 15 67
Grande Voie des Vignes
92295 CHÂTENAY-MALABRY CEDEX

■ COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE

www cea.fr
Tél. : 01 69 08 60 00
Direction Recherche Techno
91191 GIF-SUR-YVETTE

■ ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

www.ens.fr
Tél. : 01 44 32 30 00
45, rue d'Ulm
75230 PARIS

■ ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE CACHAN - ENS

www.ens-cachan.fr
Tél. : 01 47 40 27 49
61, avenue du Pdt Wilson
94235 CACHAN

■ ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE PARIS

www.polytechnique.fr
Tél. : 01 69 33 43 38
Route de Saclay
91128 PALAISEAU

■ GIP GENOPÔLE ENTREPRISES

www.genopole.org
Tél. : 01 60 87 83 24
Génopôle Campus 1
5, rue Henri Desbrères
91030 EVRY

■ I.N.R.E.T.S.

www.inrets.fr
Tél. : 01 47 40 70 67
2, avenue du Général Malleret
94114 ARCUEIL

■ INSERM

www.inserm.fr
Tél. : 01 44 23 60 21
101, rue de Tolbiac
75654 PARIS CEDEX 13

■ INSTITUT CURIE

www.curie.fr
26, rue D'Ulm
75248 PARIS

■ INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

www.inra.fr
Tél. : 01 42 75 94 14
147, rue de l'Université
75007 PARIS

■ INSTITUT PASTEUR

www.pasteur.fr
Tél. : 01 45 68 89 39
25-28, rue du Docteur Roux
75724 PARIS

■ INSTITUT PASTEUR - BIOTOP

www.pasteur.fr
Tél. : 01 45 68 89 39
28, rue du Docteur Roux
75724 PARIS

■ UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

www.u-cergy.fr
Tél. : 01 34 25 62 98
33, bd du Port
95011 CERGY-PONTOISE

■ UNIVERSITÉ DE MARNE LA VALLÉE

www.univ-mlv.fr
Tél. : 01 60 95 70 70

Batiment Copernic
Bureaux S035 S036
5, bd Descartes
77454 MARNE-LA-VALLÉE

■ UNIVERSITÉ DE NANTERRE (SHS)

www.u-paris10.fr
Tél. : 01 40 97 47 08
200, avenue de La République
92001 NANTERRE

■ UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

www.uvsq.fr
Tél. : 01 39 25 78 41
55, avenue de Paris
78035 VERSAILLES

■ UNIVERSITÉ DENIS DIDEROT - PARIS 7

www.univ-paris-diderot.fr
Tél. : 01 44 27 57 79
Tour 24/34 5^{ème} étage
2, place Jussieu
75251 PARIS

■ UNIVERSITÉ DU VAL-DE-MARNE

www.univ-paris12.fr
Tél. : 01 45 17 18 55
Bat I
61, avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL

■ UNIVERSITÉ PARIS 8-VINCENNES ST-DENIS

www.univ-paris8.fr
Tél. : 01 49 40 70 57
Agence Comptable G 308
2, rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS

■ UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE

www.dauphine.fr
Tél. : 01 44 05 49 61
Place Maréchal de Lattre
de Tassigny
75775 PARIS

■ UNIVERSITÉ PARIS-NORD : PARIS XIII

www.univ-paris13.fr
Tél. : 01 48 38 76 51
Ufr de Médecine Salle 18
74, rue Marcel Cachin
93017 BOBIGNY

■ UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

www.paris4.sorbonne.fr

Tél. : 01 40 46 47 21
1, rue Victor Cousin
75230 PARIS

■ UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE - PARIS 6

www.upmc.fr
Tél. : 01 44 27 30 65
5ème étage
19, Cité Voltaire
75015 PARIS

■ UNIVERSITÉ RENÉ DESCARTES

www.univ-paris5.fr
Tél. : 01 40 46 16 90
12, rue de l'école de Médecine
75270 PARIS

■ UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE

www.univ-paris3.fr
Tél. : 01 45 87 79 26
13, rue Santeuil
75231 PARIS

✕ CRT CRITT

■ ARIPA

Tél. : 01 60 73 48 48
Fax : 01 60 73 48 49
18, allée Gustave Prugnat
BP 5
77816 MORET-SUR-LOING CEDEX

■ BIO CRITT

Tél. : 01 49 27 98 22
Fax : 01 49 27 98 23
33, rue Abel Hovelacque
75013 PARIS

■ CERMA

Tél. : 01 69 47 70 00
Fax : 01 69 47 75 99
40, rue du Pelvoux
CE 1455
91025 COURCOURONNES

■ CRIIF

Tél. : 01 46 54 78 91
Fax : 01 46 54 72 99
8, rue du Capitaine Scott
75015 PARIS

■ CRITT CCST

Tél. : 01 69 33 19 00
Fax : 01 69 33 19 09
Bât. Euclide
Les Algorithmes
91194 SAINT-AUBIN CEDEX




■ CRITT CHIMIE ENVIRONNEMENT

Tél. : 08 10 01 20 74
Fax : 01 44 61 72 10
3, rue de Brissac
75004 PARIS

■ CRITT IAA

Tél. : 01 46 76 00 22
Fax : 01 46 76 00 19
22, rue Pierre Curie
94700 MAISONS-ALFORT CEDEX

■ CRITT MECA

Tél. : 01 69 33 18 60
Fax : 01 69 41 32 26
6 bis, rue des Vergers Saint-Pierre
91410 DOURDAN

■ INNOTECH

Tél. : 01 49 46 14 00
Fax : 01 49 46 14 08
221, avenue Président Wilson
93214 SAINT-DENIS-LA PLAINE
CEDEX

■ MEGALESE

Tél. : 01 44 61 72 30
Fax : 01 44 61 72 33
3, rue de Brissac
75004 PARIS

**■ SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
CÉRAMIQUE (SFC)**

Tél. : 01 56 56 70 00
Fax : 01 45 31 58 04
23, rue de Cronstadt
75015 PARIS

**✕ DISPOSITIFS
MUTUALISÉS**
■ DIGITEO

CEA
UNIVERSITÉ PARIS 11
www.digiteo.fr
Tél. : 01 69 08 15 54
Avenue de la Terrasse
91198 GIF-SUR-YVETTE

■ PARINOV

UNIVERSITÉ PARIS 6
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE
www.upmc.fr
Tél. : 01 42 34 69 21
Dritt Saic
Université Pierre et Marie Curie
19, cité Voltaire
75011 PARIS

✕ DRIRE
■ DRIRE ÎLE-DE-FRANCE

Tél. : 01 44 59 47 47
Fax : 01 44 59 47 00
6-10, rue Crillon
75194 PARIS CEDEX 04

✕ INPI
■ INPI ÎLE-DE-FRANCE

Tél. : 08 20 21 32 13
Fax : 01 53 04 52 65
26 bis, rue de Saint Pétersbourg
75800 PARIS CEDEX 08

**✕ INSTITUT
CARNOT**
■ ARTS

ACTIONS DE RECHERCHE POUR
LA TECHNOLOGIE ET LA SOCIÉTÉ
www.ic-arts.eu
Tél. : 01 44 24 61 32
151, bd de l'Hôpital
75013 PARIS

■ C3S

CENTRALE-SUPÉLEC SCIENCES
DES SYSTÈMES
www.c3s.eu
Tél. : 01 41 13 15 64
Fax : 01 69 85 12 55
Institut Carnot C3S
Ecp Grande Voie des Vignes
92295 CHATENAY-MALABRY

■ CEMAGREF

CENTRE NATIONAL DE MACHINISME
AGRICOLE, DU GÉNIE
RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
www.cemagref.fr
Tél. : 01 40 96 61 24
Fax : 01 40 96 65 24
Parc de Tourvoie, Bp 44
92163 ANTONY

■ CSTB

CENTRE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
www.cstb.fr
Tél. : 01 64 68 85 78
Fax : 01 64 68 85 57
Institut Carnot Cstb
84, avenue Jean Jaurès

Champs-sur-Marne
77447 MARNE-LA-VALLÉE

■ IFP-MOTEURS

INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE
MOTEURS
www.ifp.fr
01 47 52 65 73
Fax : 01 47 52 65 73
Institut Carnot Ifp Moteurs
1 & 4 Avenue de Bois Préau "
92852 RUEIL-MALMAISON

**■ INSTITUT D'OPTIQUE
GRADUATE SCHOOL**

www.institutoptique.fr
Tél. : 01 64 53 31 73
Fax : 01 64 53 31 75
Campus polytechnique RD 128
91127 PALAISEAU

■ INSTITUT TELECOM

www.institut-telecom.fr
Tél. : 01 45 81 75 16
Fax : 01 45 81 78 17
Get - Direction Scientifique
46, rue Barrault
75634 PARIS

■ LIST

LABORATOIRE D'INTÉGRATION DES
SYSTÈMES ET DES TECHNOLOGIES
www-list.cea.fr
Tél. : 01 69 08 27 05
Cea Saclay Point Courrier 142
91191 GIF-SUR-YVETTE

■ M.I.N.E.S

MÉTHODES INNOVANTES POUR
L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ
www.ensmp.fr
Tél. : 01 40 51 92 45
Fax : 01 40 51 93 63
Institut Carnot M.I.N.E.S
60, bd Saint-Michel
75272 PARIS

■ ONERA-ISA

INGÉNIERIE DES SYSTÈMES
AÉROSPATIAUX
www.onera.fr
Tél. : 01 46 73 49 48
29, av de la division Leclerc - Bp 72
92322 CHATILLON

■ PASTEUR MI

PASTEUR MALADIES INFECTIEUSES
www.pasteur.fr
Tél. : 01 45 68 85 06
25-28, rue du Docteur Roux
75724 PARIS

■ VITRES

INNOVATION DANS LA VILLE,
LES INFRASTRUCTURES DE TRANS-
PORTS, LES RÉSEAUX, L'ENVIRON-
NEMENT ET LES SERVICES
Tél. : 01 40 43 54 40
Fax : 01 60 95 71 71
Lcpc - Direction du Développement
58, bd Lefebvre
75732 PARIS

■ VOIR ET ENTENDRE

www.fondave.org
Tél. : 01 40 02 14 04
Fax : 01 44 23 61 91
Institut Carnot Voir et Entendre
Centre hospitalier national d'oph-
talmologie des Quinze-Vingts
28, rue de Charenton
75012 PARIS

**✕ LABORATOIRES
NATIONAUX
DE RECHERCHE**
■ ADEME ÎLE-DE-FRANCE

www.ile-de-france.ademe.fr
Tél. : 01 49 01 45 47
Fax : 01 49 00 06 84
6-8, rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX

**■ AGENCE NATIONALE
DE RECHERCHES SUR LE SIDA
ET LES HÉPATITES VIRALES**

www.anrs.fr
Tél. : 01 53 94 60 00
Fax : 01 53 94 60 01
101, rue de Tolbiac
75013 PARIS

**■ AGENCE NATIONALE
POUR LA GESTION
DES DÉCHETS RADIOACTIFS**

www.andra.fr
Tél. : 01 46 11 80 00
Fax : 01 46 11 81 00
Parc de la Croix Blanche
17, rue Jean Monnet
92298 CHÂTENAY-MALABRY CEDEX

**■ AGENCE POUR
LA DIFFUSION DE L'INFORMATION
TECHNOLOGIQUE**

www.adit.fr
Tél. : 01 44 18 31 39
Fax : 01 45 51 50 96



27, bis Quai Anatole France
75007 PARIS

■ CEA / DAM ÎLE-DE-FRANCE

www-dam.cea.fr
Tél. : 01 69 26 40 00
Bruyères-le-Château
91297 ARPAGON

■ CEA / FONTENAY-AUX-ROSES

www-dsv.cea.fr/
Tél. : 01 46 54 70 80
92265 FONTENAY AUX ROSES

■ CEA / SACLAY

www-centre-saclay.cea.fr
Tél. : 01 69 08 60 00
91191 GIF-SUR-YVETTE

■ CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI

www.cee-recherche.fr
Tél. : 01 45 92 68 00
Fax : 01 49 31 02 44
Le descartes I
29, promenade Michel Simon
93166 NOISY-LE-GRAND CEDEX

■ CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

www.cirad.fr
Tél. : 01 53 70 20 00
Fax : 01 47 55 15 30
42, rue Scheffer
75116 PARIS

■ CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

www.cnes.fr
Tél. : 01 44 76 75 00
Fax : 01 44 76 76 76
2, place Maurice Quentin
75039 PARIS CEDEX 01

■ CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

www.cnrs.fr
Tél. : 01 44 96 40 00
Fax : 01 44 96 53 90
Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 PARIS CEDEX 16

■ CENTRE NATIONAL DE SÉQUENÇAGE

www.genoscope.cns.fr
Tél. : 01 60 87 25 00
Fax : 01 60 87 25 14
2, rue Gaston Crémieux
CP 5706
91057 ÉVRY CEDEX

■ CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

www.cnous.fr
Tél. : 01 44 18 53 65
Fax : 01 45 55 48 49
69, quai d'Orsay
75340 PARIS CEDEX 07

■ CENTRE NATIONAL DU MACHINISME AGRICOLE DU GÉNIE RURAL, DES EAUX ET FORÊTS

www.cemagref.fr
Tél. : 01 40 96 61 21
Fax : 01 40 96 62 25
Parc de Tourvoie
BP 44
92163 ANTONY

■ CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

www.cstb.fr
Tél. : 01 40 50 28 28
Fax : 01 45 25 61 51
4, avenue Poincaré
75782 PARIS CEDEX 16

■ CIRAD ÎLE-DE-FRANCE

www.cirad.fr
Tél. : 01 53 70 20 00
42, rue Scheffer
75116 PARIS

■ CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

www.cite-sciences.fr
Tél. : 01 40 05 70 00
30, avenue Corentin-Cariou
75930 PARIS CEDEX 19

■ CNRS

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE SUD
www.dr4.cnrs.fr
Tél. : 01 69 82 32 64
Fax : 01 69 82 33 33
Avenue de la Terrasse
91190 GIF-SUR-YVETTE

■ CNRS

DÉLÉGATION PARIS A
www.dr1.cnrs.fr
Tél. : 01 49 60 41 04
Fax : 01 46 70 28 10
27, rue Paul Bert
94204 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

■ CNRS

DÉLÉGATION RÉGIONALE PARIS MICHEL-ANGE
www.paris-michel-ange.cnrs.fr

Tél. : 01 44 96 40 00
3, rue Michel-Ange
75794 PARIS CEDEX 16

■ CNRS

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE EST
Tél. : 01 56 70 76 03
Fax : 01 45 60 78 81
Tour Europa 126
94532 THIALS CEDEX

■ CNRS

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE OUEST & NORD
Tél. : 01 45 07 50 50
1 Place Aristide Briand
92190 MEUDON

■ CNRS

DÉLÉGATION PARIS B
Tél. : 01 42 34 94 19
16, rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

■ COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE

www.cea.fr
Tél. : 01 40 56 10 00
Fax : 01 40 56 29 70
31-33, rue de la Fédération
75752 PARIS CEDEX 15

■ CONSORTIUM NATIONAL DE RECHERCHE EN GÉNOMIQUE

www.cnrq.fr
Tél. : 01 60 87 25 00
Fax : 01 60 87 25 13
2, rue Gaston Crémieux
91057 ÉVRY

■ EPA JUSSIEU

www.epajussieu.fr
Tél. : 01 53 10 51 10
10, rue Cuvier
75005 PARIS

■ GROUPE DES ÉCOLES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

www.institut-telecom.fr
Tél. : 01 45 81 77 77
Fax : 01 45 88 66 68
46, rue Barrault
75634 PARIS CEDEX 13

■ IFP

www.ifp.fr
Tél. : 01 47 52 60 00
Fax : 01 47 52 70 00
14, avenue de Bois-Préau
92852 RUEIL-MALMAISON CEDEX

■ LABORATOIRES NATIONAUX DE RECHERCHE

IFREMER - SIÈGE SOCIAL
Tél. : 01 46 48 22 86
Fax : 01 46 48 22 48
Technopolis 40
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 ISSY-LES-MOULINEAUX

■ INRA

DÉLÉGATION RÉGIONALE
ÎLE-DE-FRANCE
www.jouy.inra.fr
Tél. : 01 34 65 20 33
Fax : 01 34 65 20 51
Domaine de Vilvert
78352 JOUY-EN-JOSAS

■ INRETS ÎLE-DE-FRANCE

Tél. : 01 47 40 70 00
Fax : 01 45 47 56 06
2, avenue du GI Malleret-Joinville
94114 ARCUEIL CEDEX

■ INRIA PARIS

ROCQUENCOURT
Tél. : 01 39 63 52 65
Fax : 01 39 63 53 30
Domaine Voluceau-Rocquencourt
BP 105
78153 LE CHESNAY

■ INRIA SACLAY ÎLE-DE-FRANCE

Tél. : 01 72 92 59 01
Fax : 01 60 19 66 08
Parc Orsay Université
4, rue Jacques Monod
91893 ORSAY

■ INSERM - PARIS V

ADMINISTRATION DÉLÉGUÉE
RÉGIONALE PARIS V
SAINTE-ANNE
www.paris5.idf.inserm.fr
Tél. : 01 40 78 49 01
2, rue d'Alésia
75014 PARIS

■ INSERM - PARIS VI

ADMINISTRATION DÉLÉGUÉE
RÉGIONALE PARIS VI
SAINT-ANTOINE
Tél. : 01 48 07 33 91
Fax : 01 48 07 34 32
127, rue Ledru Rollin
75011 PARIS

■ INSERM - PARIS VII

ADMINISTRATION DÉLÉGUÉE
RÉGIONALE PARIS VII




SAINT-LAZARE

www.parisnord.idf.inserm.fr

Tél. : 01 55 26 04 50

Fax : 01 55 26 04 86

 251, rue du Faubourg Saint-Martin
 75475 PARIS CEDEX 10

■ INSERM - PARIS XI
ADMINISTRATION DÉLÉGUÉE
RÉGIONALE PARIS XI
VILLEJUIF

Tél. : 01 45 59 52 15

Fax : 01 45 59 52 22

Hôpital Paul-Brousse

 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier
 94807 VILLEJUIF

■ INSERM - PARIS XII
ADMINISTRATION DÉLÉGUÉE
RÉGIONALE PARIS XII
HÔPITAL HENRI MONDOR

Tél. : 01 45 17 26 60

Fax : 01 45 17 26 78

51, avenue Maréchal Lattre-de-Tassigny

94000 CRETEIL

■ INSTITUT CURIE

www.curie.fr

Tél. : 01 44 32 40 00

Fax : 01 43 29 02 03

26, rue d'Ulm

75248 PARIS CEDEX 05

■ INSTITUT DE
RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

www.irsn.org

Tél. : 01 58 35 88 88

Fax : 01 58 35 84 51

 31, avenue de la division Leclerc
 BP 17

92260 FONTENAY-AUX-ROSES

■ INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

www.ird.fr

Tél. : 01 48 03 77 77

Fax : 01 48 03 08 29

213, rue la Fayette

75480 PARIS CEDEX 10

■ INSTITUT FRANÇAIS
DE RECHERCHE POUR
L'EXPLOITATION DE LA MER

www.ifremer.fr

Tél. : 01 46 48 21 00

Fax : 01 46 48 21 21

155, rue Jean-Jacques Rousseau

92138 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX

■ INSTITUT NATIONAL
D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

www.ined.fr

Tél. : 01 56 06 20 00

Fax : 01 56 06 21 99

133, bd Davout

75980 PARIS CEDEX 20

■ INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

www.inra.fr

Tél. : 01 42 75 90 00

Fax : 01 47 05 99 66

147, rue de l'Université

75338 PARIS CEDEX 07

■ INSTITUT NATIONAL DE LA
SANTÉ ET DE LA RECHERCHE
MÉDICALE

www.inserm.fr

Tél. : 01 44 23 60 00

Fax : 01 45 85 68 56

101, rue de Tolbiac

75654 PARIS CEDEX 13

■ INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE
ET EN AUTOMATIQUE

www.inria.fr

Tél. : 01 39 63 55 11

Fax : 01 39 63 53 30

Domaine de Voluceau

BP 105

78153 LE CHESNAY CEDEX

■ INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHE SUR
LES TRANSPORTS ET LEUR
SÉCURITÉ

www.inrets.fr

Tél. : 01 47 40 70 00

Fax : 01 45 47 56 06

 2, avenue du Général Malleret-
 Joinville

94114 ARCUEIL CEDEX

■ INSTITUT NATIONAL DE
RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES
PRÉVENTIVES

www.inrap.fr

Tél. : 01 40 08 80 00

7, rue de Madrid

75008 PARIS

■ INSTITUT PASTEUR

www.pasteur.fr

Tél. : 01 45 68 80 00

Fax : 01 43 06 98 35

28, rue du Docteur Roux

75724 PARIS CEDEX 15

■ IRSN
LE VÉSINET

Tél. : 01 30 15 52 00

31, rue de l'Écluse

BP 40035

78116 LE VESINET

■ IRSN
ORSAY

Tél. : 01 69 85 58 40

Bat 501

Bois des Rames

91400 ORSAY

■ IRSN
SACLAY

Tél. : 01 69 08 60 00

BP 68

91192 GIF-SUR-YVETTE

■ LABORATOIRE CENTRAL
DES PONTS ET CHAUSSÉES

www.lcpc.fr

Tél. : 01 40 43 50 00

Fax : 01 40 43 54 98

58, boulevard lefebvre

75732 PARIS CEDEX 15

■ OBSERVATOIRE
DES SCIENCES ET
DES TECHNIQUES

www.obs-ost.fr

Tél. : 01 42 22 30 30

Fax : 01 45 48 63 94

93, rue de Vaugirard

75006 PARIS

■ OFFICE NATIONAL
D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
AÉROSPATIALES

www.onera.fr

Tél. : 01 46 73 40 40

Fax : 01 46 73 41 41

29, avenue de la division Leclerc

BP 72

92322 CHATILLON CEDEX

■ RÉSEAU NATIONAL
DES GÉNOPOLES

www.rng.cnrg.fr

Tél. : 01 60 87 11 52

Fax : 01 60 87 11 55

2, rue Gaston Crémieux

CP 5728

91057 EVRY CEDEX

OSÉO
■ OSÉO ÎLE-DE-FRANCE

Tél. : 01 53 89 78 78

Fax : 01 53 89 78 99

22-28, rue Joubert

75009 PARIS

■ OSÉO
DIRECTION RÉGIONALE
ÎLE-DE-FRANCE OUEST

Tél. : 01 46 52 92 00

Fax : 01 56 83 17 68

la Grande Arche - Paroi Nord

1 Parvis de la Défense

92044 PARIS - LA DÉFENSE

■ OSÉO
DIRECTION RÉGIONALE
ÎLE-DE-FRANCE EST

Tél. : 01 48 15 56 55

Fax : 01 48 15 56 94

Maille Nord 3

12, bd Mont d'Est

93192 NOISY-LE-GRAND